



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20210325-DEL20210322_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2021

Affichage : 25/03/2021

Budget primitif

2021

**Budget annexe
Régie Autonome Culturelle**

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGIE AUTONOME CULTURELLE - ESPACE MALRAUX

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE JOUE-LES-TOURS

Numéro SIRET : 21370122000377

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE JOUE-LES-TOURS

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 04 REGIE AUTONOME CULTURELLE

ANNEE 2021

Sommaire

	Etats joints au présent document	Etats sans objet
I - Informations générales (6)		
A - Informations statistiques, fiscales et financières		
B - Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes (?)		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		X
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		X
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ceux présentant une population pour les communes de 3 000 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Ils n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigées en établissement public ou budget annexé. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-30 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'annuler des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NUR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comités de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 37122

BP

2021

I - INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

I

A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)		38 661
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)		150
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	
Fiscal	Financier			
40 143 640	44 976 088	1 041.66	1 167.06	1 170.97 1 282.88

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population			
2 Produit des impositions directes/population			
3 Recettes réelles de fonctionnement/population			
4 Dépenses d'équipement brut/population			
5 Encours de la dette/population			
6 DGF/population			
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)			
8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)			
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)			
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)			

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2)Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3)Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau CHAPITRE pour la section de fonctionnement,
- au niveau CHAPITRE pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissements).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 936 665.00	1 936 665.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 936 665.00	1 936 665.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	91 584.00	91 584.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	91 584.00	91 584.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 028 249.00	2 028 249.00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	812 977.00		848 741.75	848 741.75	848 741.75
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 016 383.00		1 011 058.00	1 011 058.00	1 011 058.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 030.00		2 030.00	2 030.00	2 030.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	1 831 390.00		1 861 829.75	1 861 829.75	1 861 829.75
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	300.00		2 251.25	2 251.25	2 251.25
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)			2 000.00	2 000.00	2 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 831 690.00		1 866 081.00	1 866 081.00	1 866 081.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	71 212.00		70 584.00	70 584.00	70 584.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	71 212.00		70 584.00	70 584.00	70 584.00
	TOTAL	1 902 902.00		1 936 665.00	1 936 665.00	1 936 665.00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 936 665.00
---	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 000.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	917 114.00		940 284.00	940 284.00	940 284.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	206 200.00		746 946.00	746 946.00	746 946.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	205 083.00		202 010.00	202 010.00	202 010.00
	Total des recettes de gestion courante	1 329 397.00		1 890 240.00	1 890 240.00	1 890 240.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	529 080.00				
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)			2 000.00	2 000.00	2 000.00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 858 477.00		1 892 240.00	1 892 240.00	1 892 240.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	44 425.00		44 425.00	44 425.00	44 425.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	44 425.00		44 425.00	44 425.00	44 425.00
	TOTAL	1 902 902.00		1 936 665.00	1 936 665.00	1 936 665.00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 936 665.00
---	--------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	26 159.00
--	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			8 832.50	8 832.50	8 832.50
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	345 896.00		38 326.50	38 326.50	38 326.50
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	345 896.00		47 159.00	47 159.00	47 159.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	345 896.00		47 159.00	47 159.00	47 159.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	44 425.00		44 425.00	44 425.00	44 425.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	44 425.00		44 425.00	44 425.00	44 425.00
	TOTAL	390 321.00		91 584.00	91 584.00	91 584.00

+ **D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)**

= **TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **91 584.00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	319 109.00		21 000.00	21 000.00	21 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	319 109.00		21 000.00	21 000.00	21 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	319 109.00		21 000.00	21 000.00	21 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	71 212.00		70 584.00	70 584.00	70 584.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	71 212.00		70 584.00	70 584.00	70 584.00
	TOTAL	390 321.00		91 584.00	91 584.00	91 584.00

+ **R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)**

= **TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **91 584.00**

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT(10)

26 159.00

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	848 741.75		848 741.75
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 011 058.00		1 011 058.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 030.00		2 030.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 251.25		2 251.25
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000.00	70 584.00	72 584.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 866 081.00	70 584.00	1 936 665.00
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				=
-				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 936 665.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		44 425.00	44 425.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - NON REGIES PERSONNALISEES (8))			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	8 832.50		8 832.50
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	38 326.50		38 326.50
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	COMPTES DE REGULARISATION			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		47 159.00	44 425.00	91 584.00
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE				=
-				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				91 584.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <>opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 000.00		1 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	940 284.00		940 284.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	746 946.00		746 946.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	202 010.00		202 010.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		44 425.00	44 425.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000.00		2 000.00
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		1 892 240.00	44 425.00	1 936 665.00

+ **R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE**

= **TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** **1 936 665.00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	21 000.00		21 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		70 584.00	70 584.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	COMPTES DE REGULARISATION			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		21 000.00	70 584.00	91 584.00

+ **R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE**

+ **AFFECTATION AU COMPTE 1068**

= **TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **91 584.00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	812 977.00	848 741.75	848 741.75
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		1 900.00	1 900.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	38 236.00	65 262.75	65 262.75
60622	CARBURANTS	100.00		
60623	ALIMENTATION	4 200.00	4 000.00	4 000.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	800.00	800.00	800.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	700.00	700.00	700.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	8 903.00	9 500.00	9 500.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	860.00	860.00	860.00
6068	AUTRES MATERIES ET FOURNITURES	10 485.00	9 810.00	9 810.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	38 915.00	22 119.00	22 119.00
615228	ENTRETIEN ET REPARATION	15 000.00	24 000.00	24 000.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6156	MAINTENANCE	42 569.00	42 946.00	42 946.00
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	3 400.00	3 400.00	3 400.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	188.00	188.00	188.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 000.00	4 000.00	4 000.00
6228	DIVERS	48 000.00	48 000.00	48 000.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	15 700.00	15 700.00	15 700.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	21 227.00	21 227.00	21 227.00
6238	DIVERS	12 073.00	12 073.00	12 073.00
6247	TRANSPORT COLLECTIF	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	28 200.00	28 200.00	28 200.00
6256	MISSIONS	500.00	500.00	500.00
6257	RECEPTIONS	42 500.00	32 300.00	32 300.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 000.00	700.00	700.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	6 100.00	3 100.00	3 100.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	600.00	700.00	700.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 450.00	1 516.00	1 516.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	7 521.00	5 040.00	5 040.00
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	550.00		
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT(BUDGET ANNEXE)	28 000.00	15 000.00	15 000.00
6288	AUTRES	361 200.00	416 200.00	416 200.00
63512	TAXES FONCIERES	13 000.00	13 000.00	13 000.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 000.00	3 000.00	3 000.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	45 000.00	35 000.00	35 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 016 383.00	1 011 058.00	1 011 058.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	498 090.00	488 555.00	488 555.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	6 921.00	6 983.00	6 983.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	1 730.00	1 746.00	1 746.00
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 846.00	1 875.00	1 875.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	1 600.00	1 600.00	1 600.00
64131	REMUNERATION	346 008.00	349 186.00	349 186.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	104 100.00	104 396.00	104 396.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	23 422.00	23 873.00	23 873.00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	18 848.00	18 978.00	18 978.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	281.00	281.00	281.00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	13 537.00	13 585.00	13 585.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 030.00	2 030.00	2 030.00
6541	CREANCES ADMINISES EN NON VALEUR	2 000.00	2 000.00	2 000.00
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	30.00	30.00	30.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		1 831 390.00	1 861 829.75	1 861 829.75

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				III A1
---	--	--	--	-----------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	300.00	2 251.25	2 251.25
673	TITRES ANNULÉS SUR EXERCICES ANTERIEURS	300.00	2 251.25	2 251.25
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)		2 000.00	2 000.00
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES ACTIFS CIRCULANTS		2 000.00	2 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 831 690.00	1 866 081.00	1 866 081.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	71 212.00	70 584.00	70 584.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	71 212.00	70 584.00	70 584.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		71 212.00	70 584.00	70 584.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		71 212.00	70 584.00	70 584.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 902 902.00	1 936 665.00	1 936 665.00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 936 665.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				III A2
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	1 000.00	1 000.00	1 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	917 114.00	940 284.00	940 284.00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	36 400.00	36 400.00	36 400.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	375 952.00	400 000.00	400 000.00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	11 000.00	8 000.00	8 000.00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	45 000.00	45 000.00	45 000.00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	163 762.00	163 884.00	163 884.00
70871	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	250 000.00	252 000.00	252 000.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	35 000.00	35 000.00	35 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	206 200.00	746 946.00	746 946.00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	53 000.00	53 000.00	53 000.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	43 200.00	43 200.00	43 200.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	110 000.00	100 000.00	100 000.00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		550 746.00	550 746.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	205 083.00	202 010.00	202 010.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	205 073.00	202 000.00	202 000.00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	10.00	10.00	10.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		1 329 397.00	1 890 240.00	1 890 240.00

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				III A2
---	--	--	--	-----------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	529 080.00		
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	529 080.00		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)		2 000.00	2 000.00
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIAISON DES ACTIFS CIRCULANTS		2 000.00	2 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 858 477.00	1 892 240.00	1 892 240.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	44 425.00	44 425.00	44 425.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	44 425.00	44 425.00	44 425.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		44 425.00	44 425.00	44 425.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 902 902.00	1 936 665.00	1 936 665.00
--	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 936 665.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Déttailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <>produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)		8 832.50	8 832.50
2031	FRAIS D'ETUDES		5 000.00	5 000.00
2051	CONCESSION ET DROIT SIMILAIRE		3 832.50	3 832.50
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	345 896.00	38 326.50	38 326.50
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	319 109.00		
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		14 162.33	14 162.33
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER		2 096.00	2 096.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	26 787.00	22 068.17	22 068.17
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	345 896.00	47 159.00	47 159.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	345 896.00	47 159.00	47 159.00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap./art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	44 425.00	44 425.00	44 425.00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	44 425.00	44 425.00	44 425.00
139141	SUBV. EQUIP. TRANSFERABLE	44 425.00	44 425.00	44 425.00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	44 425.00	44 425.00	44 425.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		390 321.00	91 584.00	91 584.00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

91 584.00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <> produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	319 109.00	21 000.00	21 000.00
13141	SUBVENTION EQUIPEMENT TRANSFERABLE		16 000.00	16 000.00
13241	SUBV EQUIP NON TRANSFERABLE COMMUNES	319 109.00	5 000.00	5 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	319 109.00	21 000.00	21 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières			
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	319 109.00	21 000.00	21 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	71 212.00	70 584.00	70 584.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	116.00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 814.00	2 516.00	2 516.00
28184	MOBILIER	9 606.00	9 543.00	9 543.00
28188	AUTRES	56 676.00	58 525.00	58 525.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		71 212.00	70 584.00	70 584.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		71 212.00	70 584.00	70 584.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		390 321.00	91 584.00	91 584.00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				
=				
				91 584.00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliquée par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <>produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)
LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
...		
16	Emprunts et dettes assimilées	
...		
20	Immobilisations incorporelles	
...		
204	Subventions d'équipement versées	
...		
21	Immobilisations corporelles	
...		
22	Immobilisations reçues en affectation	
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
	Autres	
...		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					IV A1
--	--	--	--	--	----------

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
						INVESTISSEMENT
Dépenses réelles			47 159,00			DEPENSES
- Equipements municipaux (2)			47 159,00			
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	44 425,00		47 159,00			
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	44 425,00		47 159,00			

FONCTIONNEMENT	RECETTES		
	DEPENSES		
Total recettes de l'exercice	70 584,00	21 000,00	
RAR N-1 et reports			
Total cumulé recettes d'investissement	70 584,00	21 000,00	

FONCTIONNEMENT	RECETTES		
	DEPENSES		
Total dépenses de l'exercice	70 584,00	900 174,00	
RAR N-1 et reports			
Total cumulé dépenses de fonctionnement	70 584,00	900 174,00	

FONCTIONNEMENT	RECETTES		
	DEPENSES		
Total recettes de l'exercice	44 425,00	811 756,00	
RAR N-1 et reports			
Total cumulé recettes de fonctionnement	44 425,00	811 756,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements compréhénant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV - ANNEXES						IV	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)						A1	
Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL	
						INVESTISSEMENT	DEPENSES
Dépenses réelles							
	- Equipements municipaux (2)						
	- Equip. non municipaux (c/24) (3)						
	- Opérations financières						
Dépenses d'ordre							
Total dépenses de l'exercice							
RAR N-1 et reports							
Total cumulé dépenses d'investissement							
Total recettes de l'exercice							
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes d'investissement							
FONCTIONNEMENT							
Total dépenses de l'exercice						126 726,00	1 936 665,00
RAR N-1 et reports							
Total cumulé dépenses de fonctionnement						126 726,00	1 936 665,00
Total recettes de l'exercice						374 000,00	1 936 665,00
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes de fonctionnement						374 000,00	1 936 665,00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)								IV A1
Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE	
INVESTISSEMENT								
								DEPENSES
Total dépenses d'investissement		44 425,00		47 159,00				
Dépenses réelles				47 159,00				
20 IMMobilisations incorporelles				8 832,50				
21 IMMobilisations corporelles				38 326,50				
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Dépenses d'ordre		44 425,00						
040 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		44 425,00						
RECETTES								
Total recettes d'investissement		70 584,00		21 000,00				
Recettes réelles				21 000,00				
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				21 000,00				
Opérations pour compte de tiers								
Recettes d'ordre								
040 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		70 584,00						

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

RECETTES	
Total recettes d'investissement	91 584,00
Recettes réelles	21 000,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	21 000,00
Opérations pour compte de tiers	
Recettes d'ordre	
040 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	70 584,00
	70 584,00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					IV A1
--	--	--	--	--	----------

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE	
Total dépenses fonctionnement		70 584,00		900 174,00				
Dépenses réelles				900 174,00				839 181,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL				198 891,75				839 181,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS				695 001,00				605 850,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				2 030,00				233 331,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES				2 251,25				
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				2 000,00				
Dépenses d'ordre								
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		70 584,00						
Total recettes de fonctionnement		44 425,00		811 756,00				706 484,00
Recettes réelles				811 756,00				706 484,00
013 ATTENUATIONS DE CHARGES				1 000,00				
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				256 000,00				510 284,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				550 746,00				
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				2 010,00				196 200,00
78 REPRISSES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				2 000,00				
Recettes d'ordre				44 425,00				
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		44 425,00						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé),

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL	
							FONCTIONNEMENT	DEPENSES
Total dépenses fonctionnement							126 726,00	1 936 665,00
Dépenses réelles							126 726,00	1 866 081,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL							44 000,00	848 741,75
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS							82 726,00	1 011 058,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								2 030,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES								2 251,25
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								2 000,00
Dépenses d'ordre								70 584,00
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								70 584,00
Total recettes de fonctionnement							374 000,00	1 936 665,00
Recettes réelles							374 000,00	1 892 240,00
013 ATTENUATIONS DE CHARGES								1 000,00
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								940 284,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								746 946,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								202 010,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								2 000,00
Recettes d'ordre								44 425,00
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								44 425,00

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL	
							FONCTIONNEMENT	DEPENSES
Total dépenses fonctionnement							126 726,00	1 936 665,00
Dépenses réelles							126 726,00	1 866 081,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL							44 000,00	848 741,75
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS							82 726,00	1 011 058,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								2 030,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES								2 251,25
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								2 000,00
Dépenses d'ordre								70 584,00
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								70 584,00
Total recettes de fonctionnement							374 000,00	1 936 665,00
Recettes réelles							374 000,00	1 892 240,00
013 ATTENUATIONS DE CHARGES								1 000,00
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								940 284,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								746 946,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								202 010,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								2 000,00
Recettes d'ordre								44 425,00
042 OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								44 425,00

IV - ANNEXES

A1

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIOn GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	70 584.00	900 174.00			970 758.00
	Dépenses de l'exercice	70 584.00	900 174.00			970 758.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		198 891.75			198 891.75
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASIMILES		695 001.00			695 001.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	70 584.00				70 584.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		2 030.00			2 030.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 251.25			2 251.25
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		2 000.00			2 000.00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	44 425.00	811 756.00			856 181.00
	Recettes de l'exercice	44 425.00	811 756.00			856 181.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		1 000.00			1 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	44 425.00				44 425.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		256 000.00			256 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		550 746.00			550 746.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 010.00			2 010.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		2 000.00			2 000.00
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-26 159.00	-88 418.00			-114 577.00

	IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR BILAN ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTIONNEMENT	A1.1	

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES
		020 ADMINISTRATION GENERALE COLLECTIVE	021 ASSEMBLÉES LOCALES	022 ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATIO N PUBLIQUE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	
DÉPENSES (2)								
011	Dépenses de l'exercice	900 174.00						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	900 174.00						
011	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	198 891.75						
012	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	695 001.00						
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 030.00						
65	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 261.25						
67	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	2 000.00						
68	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)	811 756.00						
	Recettes de l'exercice	811 756.00						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 000.00						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	256 000.00						
70	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	550 746.00						
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 010.00						
75	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000.00						
78	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	-88 418.00						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)				
Dépenses de l'exercice				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS			
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)				

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE					
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION	
DEPENSES (2)							
Dépenses de l'exercice							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Nan ventilables.

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)								
Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS							
012	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
042	ENTRE SECTIONS							
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
65	COURANTE							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
70	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
75	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
78	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIREES	213 CLASSES REGROUPEES	251 SPORTS	252 LOISIRS	253 SPORT SCOLAIRE	255 MEDECINE SCOLAIRE	
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS								
012	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
65	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
67	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
68	Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
70	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
75	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
78	Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				839 181.00	839 181.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS				839 181.00	839 181.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				605 850.00	605 850.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				706 484.00	706 484.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				706 484.00	706 484.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				510 284.00	510 284.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						
					-132 697.00	-132 697.00

	IV - ANNEXES	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

		FONCTION 3 - CULTURE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE			
		Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE			
(1)	Libellé	311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	IV A1.1
---	--------------------------

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - DÉTAIL FONCTIONNEMENT

IV - ANNEXES

≥

A1.1

(1)	Llibellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SERVICES A CARACTÈRE SOCIAL POUR HANDICAPÉS ET INADAPTÉS	42 JEUNESSE	Total
DÉPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS				
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
78	Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)					

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES			Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411	412	413	414	415	421	
DEPENSES (2)								
Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS	Total	IV	
					DEPENSES (2)	RECETTES (2)
Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS					
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
042	ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
042	ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS			
		510	511	512	520	521	522	
DEPENSES (2)								
Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1	

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 EAUX ET ASSAINISSEMENT	62 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	63 AIDES A LA FAMILLE	64 ROUTES ET VOIRIE URBAINE	Total
DEPENSES (2)							
Dépenses de l'exercice							
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENITES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN		IV	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1	

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE ACCESION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)						
<i>Dépenses de l'exercice</i>						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
<i>Restes à réaliser - reports</i>						
RECETTES (2)						
<i>Recettes de l'exercice</i>						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
<i>Restes à réaliser - reports</i>						
SOLDES (2)						

- (1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé),
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)	Libellé	81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)					

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - DÉTAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 - AMÉNAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES					IV
		810	811	812	813	814	
DÉPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS						
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES						
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET ÉVENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)						

	IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	IV

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN						Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT		
		820	821	822	823	824	830	831	832	833
DEPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASIMILES									
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
	<i>Restes à réaliser - reports</i>									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS									
	<i>Restes à réaliser - reports</i>									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01. Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Llibellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHÉS	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDES A L'ÉNERGIE	94 AIDES A L'INDUSTRIE	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	126 726,00							126 726,00
011	Dépenses de l'exercice CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	126 726,00							126 726,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	44 000,00							44 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		82 726,00						82 726,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	374 000,00							374 000,00
013	Recettes de l'exercice ATTENUATIONS DE CHARGES	374 000,00							374 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	174 000,00							174 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		200 000,00						200 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	247 274,00							247 274,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIOn GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	44 425,00	47 159,00			91 584,00
	Dépenses de l'exercice	44 425,00	47 159,00			91 584,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	44 425,00				44 425,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 832,50				8 832,50
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 326,50				38 326,50
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	70 584,00	21 000,00			91 584,00
	Recettes de l'exercice	70 584,00	21 000,00			91 584,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	70 584,00				70 584,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		21 000,00			21 000,00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	26 159,00	-26 159,00			

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE					Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES		
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE COLLECTIVITE	021 ASSEMBLÉES LOCALES	022 ADMINISTRATI ON GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATIO N COMMUNICATIO N EN PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	47 159.00							
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	47 159.00							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 832.50							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 326.50							
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	21 000.00							
	Recettes de l'exercice	21 000.00							
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
	SUBVENTIONS DINVESTISSEMENT RECUES	21 000.00							
13									
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-26 159.00							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		IV

ELEMENTS DU BILAN

A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	11	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice				
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS				
040	ENTRE SECTIONS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS				
040	ENTRE SECTIONS				
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
13	RECUES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
13	RECUES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 1a Non ventilables.

IV

A1.2

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	IV A1,2
---	--------------------------

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - DÉTAIL INVESTISSEMENT

۲۷

41.2

卷之三

SECTION 3 - ENSEIGNEMENT FORMATION

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

		Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE					Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES ENSEIGNEMENT				
		Libellé	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 SPORTS	252 LOISIRS	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE	
(1)	(2)	DEPENSES (2)									
		Dépenses de l'exercice									
		OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
040											
20		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
21		IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
		Opérations d'équipement									
		Opérations pour compte de tiers									
		Restes à réaliser - reports									
		RECETTES (2)									
		Recettes de l'exercice									
		OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
040											
		SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
13											
		Opérations pour compte de tiers									
		Restes à réaliser - reports									
		SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
040						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
040						
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
13	RECUES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

A1.2

	IV - ANNEXES	IV
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE			Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE			
		311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice							
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
21	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
13	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SERVICES A CARACTÈRE SOCIAL POUR HANDICAPÉS ET INADAPTÉS	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
040					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
040	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
13					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)					

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES				Sous-fonction 42 JEUNESSE
		411	412	413	414	
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
	RECUES					
13						
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS	Total	
					DEPENSES (2)
Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
13	RECUES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)					

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS		
		510	511	512	520	521	522
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice						
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS						
040	ENTRE SECTIONS						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS						
040	ENTRE SECTIONS						
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
13	RECUES						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

V
A1.2

	IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 EAUX ET ASSAINISSEMENT	62 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	63 AIDES A LA FAMILLE	64 ROUTES ET VOIRIE URBAINE	Total
DEPENSES (2)							
Dépenses de l'exercice							
OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
040	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
20	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
21	Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
040	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
13	Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé),

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN	
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE ACCESION A LA PROPRIETE	Total
DEFENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
13	RECUES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé),

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reportés (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reportés 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)	Libellé	81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)					

	IV - ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES					
		810	811	812	813	814	815
DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
	SUBVENTIONS DINVESTISSEMENT RECUES						
13							
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)						

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN						Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT		
		820	821	822	823	824	830	831	832	833
DÉPENSES (2)										
	Dépenses de l'exercice									
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
040										
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
040										
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
13										
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHÉS	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDES A L'ÉNERGIE	94 AIDES A L'INDUSTRIE	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS									
ENTRE SECTIONS									
040									
20									
21									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
13									
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS									
ENTRE SECTIONS									
040									
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
13									
RECUES									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									
13									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur	Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 760 €	26/05/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
L	LOGICIELS	2	26/05/2014
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	26/05/2014
L	VOITURES	6	26/05/2014
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	7	26/05/2014
L	VEHICULES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS	8	26/05/2014
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	26/05/2014
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	26/05/2014
L	AUTRES MATERIELS DIVERS	8	26/05/2014
L	MOBILIERS	10	26/05/2014
L	COFFRES FORTS	25	26/05/2014
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	26/05/2014
L	EQUIPEMENTS GARAGES ET ATELIERS	12	26/05/2014
L	EQUIPEMENTS DES CUISINES	12	26/05/2014
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	26/05/2014
L	EQUIPEMENTS DIVERS	15	26/05/2014
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE ET MOBILIERS URBAINS	20	26/05/2014
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	26/05/2014

IV - ANNEXES		IV			
ELEMENTS DU BILAN		A4			
ETAT DES PROVISIONS					
A4 - ETAT DES PROVISIONS					
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2021		
PROVISIONS BUDGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)	0		0		
Provisions pour dépréciation (2)	0		0		
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0		0		
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)	0		0		
Provisions pour dépréciation (2)	0		0		
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0		0		

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2) Indiquer l'objet de la provision

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	IV
	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	44 425.00	44 425.00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	44 425.00	44 425.00
139141	SUBV. EQUIP. TRANSFERABLE	44 425.00	44 425.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	44 425.00			44 425.00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	IV A6.2
---	--------------------------

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	70 584.00	70 584.00
	Ressources propres externes de l'année (a)		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	70 584.00	70 584.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 516.00	2 516.00
28184	MOBILIER	9 543.00	9 543.00
28188	AUTRES	58 525.00	58 525.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	70 584.00				70 584.00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	44 425.00
Ressources propres disponibles (IV)	70 584.00
Solde (V = IV-II)(6)	+26 159.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REGIE AUTONOME CULTURELLE

ESPACE MALRAUX

Parc des Bretonnières BP 525
37305 JOUE LES TOURS cedex
Tél : 02 47 73 73 33 / Fax : 02 47 67 27 15

C1 - ETAT DU PERSONNEL PERMANENT AU 1er JANVIER 2021

REGIE AUTONOME CULTURELLE

EFFECTIF	QUALIFICATION	CATEGORIE	GROUPE	ECHELON 01/01/2021	TAUX D'EMPLOI
1	Directeur	Cadre	1	6 ème	100%
1	Régisseur Général	Direction technique	3	10 ème	100 %
1	Régisseur Général	Responsable de Secteur	3	12 ème	100 %
1	Chargée de Production	Responsable de Secteur	4	10 ème	100 %
1	Responsable Comptabilité	Responsable de Secteur	4	2 ème	100 %
1	Secrétaire de Direction	Responsable de Secteur	4	6 ème	100 %
1	Technicien de Maintenance	Employé	8	11 ème	50 %

Fait à Joué lès Tours, le 01 mars 2021

BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET ANNEXE REGIE AUTONOME CULTURELLE

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES : Pour : 32 Contre : 3 Abstentions : 4

Date de convocation : 16 mars 2021

Présenté par M. Le Maire
A Joué-lès-Tours, le 22 mars 2021

Le Maire,
Vice-président,
Tours Métropole Val de Loire,

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire,
A Joué-lès-Tours, le 22 mars 2021



Fo

Frédéric AUGIS.

Les membres du Conseil Municipal :

Maire et Adjoints

M. Frédéric AUGIS, Maire		Mme Valérie TUROT	
M. Judicaël OSMOND		Mme Aude GOBLET	
M. Bernard SOL		Mme Sandrine FOUCET	
M. Lionel AUDIGER		Mme Caroline CHALOPIN	
M. Alain MÉDINA		Mme Sylviane AUGIS	
M. Cyril PALIN		Mme Annie LAURENCIN	

Conseillers municipaux

M. Guy LIMOUZINEAU		M. Jean-Claude DROUET	
M. Gilles LHERPINIÈRE		M. Michel ALLARD	
M. Michel CRAVENAUD		M. Guy FANDO	
Mme Marie-Thérèse LEBLEU		Mme Dominique BOULOUZ	
Mme Caroline ALLIOT		M. Pascal CARRÉ	
M. Philippe LACARTE		Mme Muriel CHIL	
M. Michaël RISCH		Mme Élodie HUAULT	
M. Arnault BERTRAND		Mme Aylin GULHAN	
Mme Bénédicte SAINT-PAUL		Mme Anaïs WILLIEZ	

Mme Lindsay GENTILHOMME	<i>Absente</i>	Mme Tifenn MOYSE	
M. Francis GÉRARD		M. Francis BARBÉ	
Mme Anne JAVET	<i>Absente</i>	Mme Marie-Pauline MALET	
Mme Laurence HERVÉ	<i>Chez le</i>	Mme Marie-Line MOROY	
Mme Stéphanie GHERISSI			